



Native Women's
Association of Canada

L'Association des
femmes autochtones
du Canada

PARTNERSHIP



Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril

02

Élaboration d'un nouveau
cadre pour la conservation
des espèces aquatiques en
péril du Canada



Fisheries and Oceans Canada
Pêches et Océans Canada



Introduction:

Pêches et Océans Canada (MPO) cherche à obtenir des commentaires sur l'élaboration d'un nouveau cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril au Canada.

Le Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril servira de guide stratégique afin de mettre en œuvre des approches axées sur de multiples espèces pour la conservation et la restauration de la biodiversité aquatique dans l'ensemble du Canada.

- Le Canada est riche en paysages naturels, en côtes, en zones humides et en voies navigables. En outre, il existe une biodiversité remarquable dans ces écosystèmes.
- Malheureusement, la richesse de la biodiversité des écosystèmes du Canada est menacée.
- Face à ces menaces, le Canada a mis en œuvre des mesures pour prévenir la perte de biodiversité.
- L'une de ces mesures est la Loi sur les espèces en péril.

Loi sur les espèces en péril

- ✓ La Loi sur les **espèces en péril (LEP)** est en vigueur depuis 2002.
- ✓ La **LEP** est l'outil clé du gouvernement fédéral pour la conservation et la protection de la biodiversité du Canada.
- ✓ La **LEP** offre une protection juridique aux **espèces en péril**.

Espèces en péril désigne les espèces qui sont inscrites comme disparues (elle n'existe plus dans la nature du Canada), en voie de disparition, menacées ou préoccupantes en vertu de la **LEP**, ainsi que les espèces qui sont considérées comme « en péril » par le Comité sur la situation des espèces en péril du Canada (COSEPAC).



Défis liés à la conservation des espèces en péril :

- Même avec la LEP, de nombreuses espèces aquatiques continuent de décliner.
- S'attaquer à ces menaces complexes, une espèce à la fois, est devenu particulièrement difficile.
- Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) souhaiterait examiner des méthodes pour relever ces défis, comme l'utilisation d'approches axées sur de multiples espèces.





Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril :

- Le MPO élabore un Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril afin de relever les défis.
- Le Cadre servira de guide stratégique pour l'application d'approches axées sur de multiples espèces pour la conservation et le rétablissement des espèces aquatiques en péril.
- Les approches axées sur de **multiples espèces** ne sont pas nouvelles dans la conservation. Le MPO a déjà adopté des approches axées sur de multiples espèces pour tirer parti des avantages de ces stratégies.
- **Le Cadre** peut s'appuyer sur les approches existantes et élaborer de nouveaux outils là où il est logique de le faire.

Des approches visant une espèce unique seront toujours utilisées au besoin.



Approches axées sur de multiples espèces :

- **Les approches axées sur de multiples espèces** prennent en compte plusieurs espèces collectivement, plutôt qu'une seule espèce. L'objectif est d'élaborer des mesures qui peuvent traiter de plusieurs espèces en même temps.
- **Les types d'approches axées sur de multiples espèces comprennent :**





Avantages des approches axées sur de multiples espèces :

- Répond aux besoins de plusieurs espèces en péril en même temps.
- Conserve plus d'espèces plus efficacement, ce qui améliore les résultats de conservation dans l'ensemble.
- Elles sont proactives; c'est-à-dire qu'elles profitent à d'autres espèces au-delà de celles en péril.
- Maintient la fonctionnalité et la résilience de l'écosystème.



Élaboration du Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril :

- Le Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril sera élaboré en collaboration avec les collectivités autochtones, les provinces, les territoires et d'autres partenaires et intervenants.
- Cela offre une excellente occasion de mobilisation et de participation des Autochtones à l'élaboration et à la mise en œuvre de la conversation et du rétablissement des espèces en péril.





En élaborant le Cadre:

Le MPO sollicite des commentaires sur les points suivants:

1. Vos points de vue sur l'utilisation d'approches axées sur de multiples espèces, comme les approches axées sur les lieux et les menaces, pour conserver et rétablir les espèces aquatiques en péril.

2. Principes directeurs pour l'élaboration et l'application du Cadre.

- **Le MPO sollicite des commentaires sur les principes directeurs pour aider à cerner et à mettre en œuvre les possibilités liées aux approches axées sur de multiples espèces. Ces principes peuvent s'appuyer sur des principes reconnus à l'échelle internationale, y compris ceux énoncés par :**
 - la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA);
 - l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN);
 - la Convention sur la diversité biologique (CBD);
 - les Normes ouvertes pour la conservation.
- **Les principes directeurs importants comprennent :**
 - l'intégration des perspectives autochtones;
 - des partenariats solides;
 - un engagement efficace et diversifié;
 - une prise de décisions fondées sur des données probantes.

3. Points à considérer pour déterminer quand et où appliquer des approches axées sur de multiples espèces :

- De nombreux facteurs pourraient être pris en compte afin de déterminer les possibilités d'appliquer des approches axées sur de multiples espèces pour la conservation des espèces aquatiques en péril.
- **Les possibilités d'approches axées sur de multiples espèces peuvent être déterminées au moyen de considérations telles que les :**
 - Points de vue autochtones : comme l'augmentation des possibilités de mobilisation et de participation
 - Considérations socio-économiques : comme la contribution au bien-être social.
 - Considérations biologiques : comme la présence d'un habitat essentiel;
 - Considérations relatives à la faisabilité : comme les possibilités de partenariat pour mettre en œuvre une approche axée sur de multiples espèces.

4. Examiner une ébauche du Cadre au début de 2023.





L'engagement du MPO sur **le Cadre pour la conservation des espèces aquatiques** en péril a pris fin le 31 octobre 2022. Toutefois, il pourrait y avoir d'autres possibilités de collaborer avec le MPO ou de lui fournir des commentaires sur des questions liées à la conservation et au rétablissement des espèces aquatiques en péril.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur le **Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril**, veuillez visiter le portail de mobilisation **Parlons habitat du poisson du MPO** à l'adresse parlonshabitatdupoisson.ca.

**L'Association des
femmes autochtones
du Canada**

120 Promenade du Portage
Gatineau, Quebec
J8X 2K1

613-722-3033
reception@nwac.ca